

Chères et Chers membres SPVal,

Ce 97^{ème} bulletin vous informe des dossiers traités par le Comité Cantonal de la SPVal durant le mois de février.

Olivier Solioz, président



Dossiers du Comité Cantonal

Le Comité Cantonal et le Président de la SPVal ont analysé, traité et suivi les dossiers suivants :

- **Organisation 2025-2026** : Le SE finalise la validation des dotations (classes, appui, soutien, AC&M, ...). Les directions pourront ensuite préciser l'organisation et les attributions aux enseignants engagés à Durée Indéterminée.

Les mises au concours seront publiées sur le site

<https://www.vs.ch/fr/web/srh/stellenbourse>

dès le début mars (-> onglet de droite).

Pour les nouveaux engagements, le statut du poste est à vérifier :

- *Durée Déterminée ou Durée Indéterminée*
- *Soutien Permanent ou Soutien Non Permanent.*

Ces éléments ont une importance lors d'un changement d'école et pour la couverture OIPG.

Pour compléter les équipes pédagogiques, les directions peuvent engager des étudiants de 3^{ème} année le lundi et/ou le vendredi, dans une seule et même classe.

- **Commission Capacités Transversales** : Le DEF-SE a créé cette nouvelle commission permanente pour les Cycles 1 et 2.

La SPVal y a déjà proposé deux représentants. Elle en fera de même pour un ERVE.

- **Salaires 2025** : Les versements des salaires 2025 sont annoncés pour ces dates : 27 février, 27 mars, 29 avril, 27 mai, 26 juin, 29 juillet, 28 août, 29 septembre, 29 octobre, 27 novembre, 18 décembre 2025.

Le certificat de salaire pour la déclaration d'impôt 2024 est à télécharger dans l'ENT :

- > Portail administratif -> Portail SAP -> Employé Self-Service
- > Certificat de salaire.

- **GT Administration du temps de travail** : Le 24 février 2025, le GT s'est repenché sur son mandat et, le 26 février 2025, la commission sectorielle de l'enseignement de la FMEP s'est positionnée sur certains points.

- **Brochure Relation Famille-Ecole** : Le SE a décidé de réviser la brochure éditée en 2019. La SPVal a transmis ses propositions d'adaptations.

- **Sondage de satisfaction** : Les résultats complets du sondage 2024 du DEF auprès de tous les enseignants valaisans peuvent être consultés ici :



- **Suite de l'AD SPVal 2024** : Le courrier SPVal du 12 juin 2025 avec la résolution ainsi que la réponse du DEF du 13 janvier 2025 sont disponibles :



- **Grand Conseil** : Le 14 février 2025, le Grand Conseil a traité les points du DEF avec notamment les postulats suivants :

- Pour une éducation en santé sexuelle professionnelle et laïque.

Transmis au Conseil d'Etat pour exécution

- Proposer une filière à distance à la HEP-VS.

Accepté et transmis au Conseil d'Etat pour réponse

- Ecole inclusive : Etat de situation en Valais

Transmis au Conseil d'Etat pour exécution

Des conseils individuels ainsi que des renseignements ont été donnés à des collègues qui étaient face à des problématiques diverses (OIPG, SP-SNP, FCE, ...).

Education Numérique : Equipement Scolaire

Dans le cadre de la Stratégie Education Numérique, l'annexe du Règlement concernant la prise en charge des frais pour les ressources pédagogiques relatives à la scolarité obligatoire (RS 400.110) précise les équipements que les communes doivent mettre à disposition dans un délai de 3 ans.

L'Office de l'Education Numérique (OEN) est chargé de gérer les ressources pédagogiques et techniques dédiées à l'Education Numérique. Il reprend les activités du centre ICT-VS.

Règlement Education Numérique



Site OEN



FMEP

Le nouveau site de la FMEP est en ligne.



